

FICHE TECHNIQUE Nr.090



Kunstschmiedelack

I. Matériau

einZA Kunstschmiedelack est une laque spéciale, mate, destinée aux applications sur les ferronneries d'art antique ou moderne, tels que les rampes d'escalier, les grilles, les portes et les petits objets. einZA Kunstschmiedelack résiste aux intempéries et donne des couches avec un aspect élégant et mat.

Type de matériau	laque mate à base de résine synthétique.
Usages	revêtement spéciaux pour les ferronneries d'art.
Coloris	noir.
Degré de brillance	mat.
Densité	env. 1,3 = 1.300 g/l.
Base liante	résine synthétique spéciale à base de résine alkyde.
Base de pigmentation	pigments de coloration stables à la lumière et pigments à structure.
Résistance à la chaleur	jusqu'à 180 °C.
Conditionnement	750 ml - 250 ml.

II. Propriétés et indications d'usage

Pouvoir couvrant / écoulement / pouvoir garnissant
très bons.

Résistance contre les intempéries / les coups / adhérence / élasticité
satisfait aux normes DIN et aux conditions VOB.

Compatibilité
ne pas mélanger avec d'autres produits.

Dilution

Application au pinceau ou rouleau avec einZA Lackverdünnung-Terpentinersatz.

Application en pulvérisation avec einZA Kunstharzverdünnung.

Application airless non-diluée, convient à tous les appareils à pistons et à membranes.

Rendement 10 - 12 m²/l selon le support et la mise en œuvre choisi.

Durée de séchage (20 °C, 65-75 % taux d'humidité relative de l'air, couche de 80 µm d'épaisseur),
sec à la poussière après env. 2 h, sec au toucher après env. 8 h.

Mise en oeuvre

Recouvrable au pinceau après env. 24 h.

Recouvrable en pulvérisation après env. 24 h.

Ponçable après env. 48 h.

Nettoyage des instruments avec einZA Lackverdünnung-Terpentinersatz.

III. Succession des couches et techniques d'application

Dérrouiller, de façon professionnelle, les supports en fer et acier puis les nettoyer, afin qu'ils soient exempts de croûte de laminage et de calamine, et qu'ils soient propres, secs et exempts de graisses.

Applications intérieures

1. appliquer une couche de fond avec einzA Korral-Primer.
2. appliquer 1 à 2 couches de finition avec einzA Kunstschmiedelack.

Applications extérieures

1. appliquer 2 couches de fond avec einzA Korral-Primer.
2. appliquer une couche intermédiaire avec einzA Kunstschmiedelack.
3. appliquer une couche de finition avec einzA Kunstschmiedelack.

Après un temps de pause assez long (48 h) il faut impérativement procéder à un ponçage intermédiaire entre einzA Korral-Primer et les couches suivantes avec einzA Kunstschmiedelack.

IV. Indications de sécurité et étiquetage

Giscode (code produit)	M-LL01.
Point d'éclair	21 °C.
Classification matières dangereuses	aucune.

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité REACH, conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1907/2006 ainsi que dans la fiche technique de sécurité, conformément au règlement CLP (SGH) mis en place par la directive (UE) n° 1272/2008.

Accessible en permanence sur www.einzA.com ou sdb@einzA.com.

Merci de respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements !

Teneur en COV selon l'annexe II de la directive COV 2004/42/CE

Teneur maximale en COV Annexe II A (sous-catégorie i).

PS : max. 500 g/l après phase II (2010).

Teneur en COV du produit einzA Kunstschmiedelack: < 400 g/l

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Edition 11/2015 - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.